

Le 2 nov 2017

LIBÉRALISATION DU MARCHÉ EUROPÉEN DU SUCRE

UNE OPPORTUNITÉ DE DÉVELOPPEMENT POUR HAROPA

HAROPA, point de sortie majeur pour le marché européen du sucre

Les ports de HAROPA sont des acteurs actifs et complémentaires pour le marché du sucre ; ils représentent une capacité de stockage de 120 000 tonnes, soit 26% de part de marché des ports du nord-ouest européen. L'offre portuaire sur l'axe Seine est unique en France, elle apporte à la filière sucre un point de sortie bien positionné et des capacités logistiques complètes.

En 2016, HAROPA – Port du Havre a traité 14 000 EVP dont 63% à l'exportation. Le port normand dispose d'atouts pour demeurer le 1^{er} port de France sur cette filière en plein développement :

- sa proximité avec les sucreries du Nord de la France, majoritairement orientées vers l'export ;
- sa position stratégique de 1^{er} port touché à l'import en Europe du Nord et dernier port d'escale à l'export qui offre des transit-times compétitifs ;
- ses conditions nautiques remarquables qui permettent une accessibilité 24h/24, 7j/7 sans contrainte de marée ; Le Havre est aujourd'hui l'un des deux seuls ports du range Nord-européen capable d'accueillir les plus grands navires à pleine charge.

Hervé Martel, directeur général HAROPA – Port du Havre, se réjouit des premières conséquences de cette ouverture du marché : *« la fin du régime des quotas booste les exportations et offre des opportunités de production et d'exportations très ambitieuses pour la France, premier pays producteur mondial de sucre de betterave. Au Havre, cette levée des quotas permet ainsi à l'industriel majeur Sucre Océane de développer son activité en construisant ce quatrième silo dédié à l'exportation de sucre en conteneurs. »*

HAROPA – Port de Rouen : le silo Robust de l'opérateur Sénalia, construit en 1996, dispose d'une capacité de stockage de 60 000 tonnes et fait partie des plus modernes d'Europe ; certifié FSSC 22 000, il répond aux exigences de qualité du marché. Sa force réside dans sa capacité à charger des navires de sucre en vrac et en sacs en complément des expéditions par conteneurs. Lors de la campagne 2015/2016, le silo a expédié 76 000 tonnes de sucre et, les premiers navires conventionnels venus prendre du sucre en sacs depuis le début de la nouvelle campagne laissent présager de tonnages en hausse cette année.

Nicolas Occis, directeur général HAROPA - Port de Rouen : *"Pour favoriser, dès la levée des quotas, la relance de la filière sucrière, qui appartient à l'histoire du port de Rouen, l'opérateur Robust et le port ont travaillé conjointement à la remise en service du terminal d'export maritime de sucre. Le port a utilisé ses moyens de dragage, la drague Jean Ango et sa niveleuse Bigue Brotonne, pour rétablir à la fin de l'été dans le bassin portuaire concerné l'accès nautique permettant de recevoir en toute sécurité les Bibos et les navires conventionnels de sucre en sacs. De son côté, Robust a remis en service ses outillages performants et amélioré sa capacité de conteneurisation des sacs de sucre sur son terminal pour profiter de sa proximité avec les terminaux conteneurs rouennais. Robust s'est ainsi mis en capacité d'offrir une large palette de chaînes logistiques d'export maritime dès octobre 2017."*

Avec la levée des quotas, les opérateurs de l'axe Seine anticipent des augmentations de trafic importantes ; les volumes annuels pourraient varier à terme de 350 000 tonnes à 450 000 tonnes par an pour les ports du Havre et de Rouen. Ces expéditions se répartiront entre conteneurs, navires de vrac et navires de sacs.

LES QUOTAS ? QUAND, COMMENT, POURQUOI ?

- **19^{ème} siècle** : la France importe du sucre de canne depuis les colonies françaises.
 - **1812** : les conflits entre la France et l'Angleterre réduisent les échanges commerciaux et l'importation de canne à sucre en France. Se développe ainsi l'industrie du sucre de betterave en France.
 - **1840 à 1873** : la production française de sucre de betterave passe de 27 000 tonnes à 300 000 tonnes/an.
 - **1914 – 1945** : les deux guerres mondiales détruisent les installations et forcent les producteurs à s'associer pour créer des usines plus imposantes.
 - **1957** : l'Europe signe le traité de Rome qui comprend la Communauté Economique Européenne et la Politique Agricole Commune. Ces accords sont basés sur la régulation de la production, des quotas et des aides de financements pour développer la production et les exportations.
 - **1960** : la Communauté Economique Européenne met en place des outils pour encadrer le marché du sucre : la gestion des quotas, la fixation du prix de référence et la mise en œuvre de pratique commerciale.
 - **2007** : 1^{ère} réforme de l'organisation commune de marché sur le sucre. Les quotas imposent aux 19 états membres de se répartir les 13,5 millions de tonnes de production autorisées et la restriction des exportations à 1,5 millions de tonnes.
- ➔ **1^{er} octobre 2017** : le marché européen du sucre n'est plus soumis aux quotas de production. La libéralisation du marché introduit une augmentation de la production, des exportations et donc la nécessité d'accroître la capacité des espaces de stockage dans les ports.

L'ÉCONOMIE DU SUCRE EN FRANCE

Aujourd'hui la France est :

- le 1^{er} producteur européen de sucre de canne et de betterave (métropole et DOM-TOM)
- le 1^{er} pays producteur mondial de sucre de betterave

La France compte cinq groupes sucriers :

L'ensemble totalise 25 sucreries réparties dans le nord de la France. Les trois premiers



Tereos
Voir loin, rester proche

CRISTAL UNION



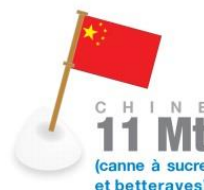
groupes sucriers que sont Saint Louis Sucre, Tereos et Cristal Union représentent 95% des quotas de production nationaux. Les producteurs Français visent l'Afrique de l'Ouest, le Moyen Orient et l'Asie notamment, où les sucriers ont accès à des infrastructures logistiques bon marché.

Capacités de stockage des ports de France : 460 000 tonnes

L'ÉCONOMIE DU SUCRE DANS LE MONDE

Production mondiale de sucre (2016)

- Brésil : 38 Mt (canne à sucre)
- Inde : 25 Mt (canne à sucre)
- Union Européenne : 16 Mt (betteraves)
- Chine : 11 Mt (canne à sucre et betteraves)
- Thaïlande : 10 Mt (canne à sucre)



La

consommation du sucre est en augmentation constante, notamment dans les pays en développement, l'Asie est la première région mondiale consommatrice de sucre. Dans les pays développés, c'est un marché mature et saturé. Les échanges internationaux de sucre représentent 55 millions de tonnes dont 50% des exportations sont assurées par le Brésil.

La suppression des quotas aura un impact sur les importations de sucre dans le monde. En effet, les prévisions sur 2025 laissent penser que l'Union Européenne diminuera son importation dans le but d'exporter sa production dans le reste du monde.

L'ÉCONOMIQUE DU SUCRE EN EUROPE

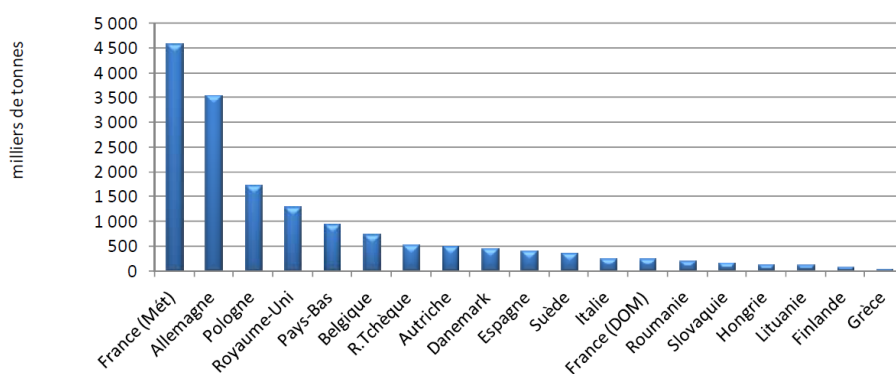
Aujourd'hui, l'Europe est :

- le 1^{er} importateur mondial de sucre de betterave
- le principal importateur de sucre de canne destiné au raffinage
- le 1^{er} producteur mondial de sucre de betterave
- le 3^{ème} producteur mondial de sucre (canne + betterave)

Aujourd'hui, l'Europe :

- importe 3,2 Mt de sucre / an
- exporte 1,5 Mt/an

La production européenne est principalement menée par la France et l'Allemagne (chiffres 2013-2014) :



La levée des quotas apporte de nouvelles perspectives de production et d'exportation à l'Europe et à la France. Lors de la campagne 2016/2017, l'exportation française de sucre atteint 2 Mt dont 1,85 Mt vers l'Union Européenne et 0,15 Mt vers les Pays Tiers. Les perspectives annoncent un rythme d'exportation de 1,5 Mt vers les Pays Tiers.

A PROPOS DE HAROPA

HAROPA, 5^{ème} ensemble portuaire nord-européen, réunit les ports du Havre, Rouen et Paris. Il est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime internationale de premier plan (600 ports touchés). Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Partenaire de près de 10 ports normands et franciliens, ce hub à « guichet unique » constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale de bout en bout. HAROPA génère un trafic maritime et fluvial de plus de 120 millions de tonnes et ses activités représentent environ 160 000 emplois. www.haropaports.com

Contacts Presse

Marie Héron - +33 (0)2 32 74 72 87 - +33 (0)6 79 69 36 09 - marie.heron@haropaports.com
Agostinho Da Silva, + 33 (0)2 35 52 54 42 - + 33 (0)6 85 93 62 16 - agostinho.dasilva@haropaports.com